

Les Hon. Juges M. Thiers et Porter sont arrivés hier en ce matin.

LEGISLATION DE L'ETAT.
Chambre des Représentants:

SENATE DU MARDI 2 DÉCEMBRE 1828.
Présidence de M. A. B. Roman.

Quatre heures et demie est ouverte.

En membre d'Etat-Baton Rouge, présente une pétition d'un mineur qui désire être émancipé.—Renvoyé devers un comité composé de M. Lawrence, L. B. Thibodeaux et Stritchland.

Un membre de St. Landry, présente une pétition d'un sieur J. C. Yoland, mineur, qui sollicite également son émancipation.—Renvoyé devers un comité composé de MM. Wicks, Hebert et Greene.

Le Comité auquel avait été renvoyé la double pétition des deux mineurs, Jocel- him Ortega et Domicène Ortega, fait son rapport, et propose une résolution en faveur de ces deux pétitionnaires.—Suivra de lecture à demain.

Un membre de Ste. Hélène, donne avis qu'il introduira sous peu un bill intitulé : "Acte concernant les élections dans la paroisse de Ste. Hélène."

M. Mauran, d'O. leans, présente une pétition d'Eugénie Préseau, veuve de Joseph Savary, demandant que la pension qui était accordée par l'Etat à son mari soit continuée en sa faveur.—Renvoyée à un comité spécial, composé de MM. Mauran, Alexander et Bienville.

L'ordre du jour :

1^e. La seconde lecture de l'Acte pour autoriser le gouverneur à nommer un comissaire qui devra se rendre à la frontière nord de la Louisiane, pour y tracer, conjointement avec les commissaires désignés par le Gouvernement Général, la ligne de séparation entre cet Etat et le Territoire d'Arkansas.—Troisième lecture à demain.

2^e. La seconde lecture de l'Acte pour amender un Acte approuvé par la Législature de cet Etat, accordant aux magistrats de l'Eglise Catholique de St. Joseph (Est-Baton-Rouge) le droit de créer une certaine somme par l'établissement d'une loterie.—lecture à demain.

3^e. La seconde lecture de l'Acte pour établir un bataillon de milice séparé dans la paroisse de St. Landry.—lecture à demain.

4^e. La seconde lecture de l'Acte pour établir un nouveau District électoral dans la paroisse de St. Landry.—lecture à demain.

5^e. La troisième lecture de l'Acte pour autoriser les représentants de la Louisiane au Congrès à réclamer le cinq pour cent du produit net de la vente des terres appartenant au Gouvernement Général dans cet Etat, somme qui aux termes d'un Acte du Congrès devait être appliquée à l'entretien et à l'établissement des chemins et levées, mais dont il n'a pas été disposé si la Chambre se prononce pour l'autorisation.

On s'occupe ensuite du Rapport du Comité chargé de réviser les règlements particuliers de la Chambre. Cet objet n'est pas d'un intérêt immédiat pour le public, nous nous dispenserons de donner les discussions qu'il a suscitées.

A une heure et un quart, la Chambre n'étant plus en quorum, s'assourne à demain à dix heures.

CONSULAT DE LA REPUBLIQUE MEXICaine.
En date du 4 de Novembre 1826, il a été envoyé au Vice-Consul mexicain à Washington un ordre de leur gouvernement, afin qu'ils eussent à notifier aux capitaines des bâtiments qui vont dans les ports de leur République, qu'ils doivent remettre aux administrateurs des postes les lettres ou la correspondance publique dont ils seraient porteurs.

En conséquence, les capitaines de ce port, ayant de partir pour ceux de la République mexicaine, se présenteront au bureau du consulat dont je suis chargé pour y prendre la correspondance, en vertu de l'ordre cité ci-dessus, et y recevoir les avis que je jugerai convenable de leur donner.

N.O. 1er de Décembre 1828.

Louis M. DEL VALLE.

FRANCE.

Toulon, 3 Octobre.

(Correspondance particulière)—Je vous ai donné, le 29 Septembre dernier, l'extrait d'une tue datée du camp de Petrelle, le 7 Septembre, dans laquelle on annonçait que l'armée française campée à Calanata, se disposait à faire un mouvement, et qu'une partie de la troisième brigade partait le même jour (7 Septembre) pour sommer la place de Coron de se rendre, ou l'attaquer si le commandant résistait.

Nous apprenons, aujourd'hui que pour donner à cette sommission plus d'efficacité, l'amiral de Rigny avait de suite expédié pour la baie de Coron la frégate l'Iphigénie et quelques autres bâtiments français, avec ordre de s'emboîter et de tirer sur les murs de cette ville. Il est donc très-probable que cette forteresse, ainsi attaquée par terre et par mer, ne résistera pas long tems.

AFRIQUE.

Extrait de Correspondances anglaises.

J'en m'empresse de vous informer que le major Laing, dont on avait précédemment annoncé la fin tragique, a réellement péri victime de sa courageuse persévérance, après avoir pu néanmoins visiter la fameuse ville de Tombouctou. Le pacha vient de me communiquer ces avis, d'après une

lettre que le gouverneur de Ghadames, son lieutenant, lui a écrite ad hoc, et qui est parvenue ici, en moins de quinze jours, par courrier extraordinaire. Le voyageur anglais qui l'eût fait d'abord avoir suivi le fil des belligerans dans le territoire de Tombouctou, n'y avait été que blessé; ensuite après avoir échappé à ce premier danger par les soins hospitaliers d'un moine abbat, il était estimé rendu à Tombouctou. Mais, peu après son arrivée dans cette ville, les Tatars, dont la horde paissante et belliqueuse, régnait exclusivement depuis huit ans sur les immenses déserts de l'Afrique centrale, vinrent au nombre de trente mille, l'y réclamer impérieusement pour le mettre à mort, et empêcher par là, dirent-ils, que les nations chrétiennes, profitant des informations qu'il pouvait leur donner sur le Soudan, ne pénétrassent un jour dans ces contrées éloignées pour en asservir les peuples. Ce sont les propres expressions du cheikh de Ghadames dans sa lettre au pacha, que je traduis littéralement.

“On ne saurait non plus douter de la mort de Clapperton. Il a été assassiné à Sakoutou, malgré le bon accueil qu'il avait reçu, à son premier voyage, du Sultan Bel le. Au reste la double perfidie du prince africain, qui a commandé ou permis le meurtre du major Laing et du capitaine Clapperton, après avoir montré d'abord tant d'attachement pour les Anglais, n'est, à ce qu'il paraît, que le résultat de la méfiance qu'ont dû lui inspirer des avis particuliers qui lui désignaient ces deux fortunés voyageurs, comme des espions envoyés dans le Soudan pour y recueillir des notions propres à en faciliter la conquête.”

COMMERCIAL.

Prix Courant du Port au Prince, 2 Nov., Cafè fere, qualité, 89 à 92c. le quintal, idem 2de, qualité 875 à 9. Campêche 7 à 75 le millier; Ecaille 16 à 16.50 la liv. Cacao 12.50 à 12 le quintal; Fraise 13 à 14 le quart; Poire 30 à 32 le baril; idem mess 28 à 30 idem de cagouïson manque; Bœuf mess 12 à 14, rare; Morue 8 à 8.50 le quintal; Maquereau-gras 10-10.50 le baril; Harengs 5 à 6; lez 6 à 7; Saven 2.75 la caisse de 12 biques; idem français manque; Chandelle 40 le cent; Blanc de baleine 56 à 62 la liv. Mantègue 20 à 25, Beurre 15.

FEUILLETON.

ROME.—Théâtre.—On a représenté dans cette ville, pendant le carnaval dernier, une nouvelle tragédie, intitulée la cestale. L'enthousiasme qu'elle a exerce a été général et extraordinaire; on y avait applaudi la beauté du style, la noblesse des pensées, la conduite de l'action et la vivacité du dialogue. Aussi la foule des spectateurs croisait avec le nombre des représentations. Cet éclatant succès ayant alarmé la police ecclésiastique, elle a défendu de jouer plus long tems cette tragédie, approuvée cependant par le cardinal vicar Zulu, l'apôtre des Indes. Ce qui a surtout excité la colère des inquisiteurs, ce sont les passages relatifs aux prêtres-paysans et dont le public paraissait faire l'application au clergé catholique. M. Pierre Scherini, auteur de cet ouvrage romanesque, n'a pas fait imprimer à Rome. Il fut quelque tems après, à l'Académie Toscane, une ode, sur la bataille de Navarin; dans laquelle il adressait des vœux au Dieu de nos pères pour la délivrance de la Grèce, et prodiguait les actions de grâces aux puissances alliées qui se sont chargées de cette génération entrepris. Cette nouvelle manifestation de sentiments militaro-patriotes est devenue le signal de son exil; et depuis cette époque il est condamné avec sa famille dans une petite maison de campagne aux environs de Rome. — Que conclure de ces faits, si ce n'est qu'il vaut mieux, pour les poëtes romains, célébrer aujourd'hui les mithoménas et la barbarie, que consacrer leurs chants, à la cause des Grecs, du christianisme et de la civilisation.

On s'occupe ensuite du Rapport du Comité chargé de réviser les règlements particuliers de la Chambre. Cet objet n'est pas d'un intérêt immédiat pour le public, nous nous dispenserons de donner les discussions qu'il a suscitées.

A une heure et un quart, la Chambre

n'était plus en quorum, s'assourne à demain à dix heures.

CONSULAT DE LA REPUBLIQUE MEXICaine.

En date du 4 de Novembre 1826, il a été envoyé au Vice-Consul mexicain à Washington un ordre de leur gouvernement,

abin qu'ils eussent à notifier aux cap-

itäines des bâtiments qui vont dans les

ports de leur République, qu'ils doiven-

remettre aux administrateurs des postes

les lettres ou la correspondance publique

dont ils seraient porteurs.

En conséquence, les capitaines de ce

port, ayant de partir pour ceux de la Ré

publique mexicaine, se présenteront au

bureau du consulat dont je suis chargé

pour y prendre la correspondance, en v-

ertu de l'ordre cité ci-dessus, et y recevoi-

re les avis que je jugerai convenable de leur donner.

N.O. 1er de Décembre 1828.

Louis M. DEL VALLE.

FRANCE.

Toulon, 3 Octobre.

(Correspondance particulière)—Je vous

ai donné, le 29 Septembre dernier, l'ex-

trait d'une tue datée du camp de Petrelle,

le 7 Septembre, dans laquelle on an-

nonçait que l'armée française campée à

Calanata, se disposait à faire un mouve-

ment, et qu'une partie de la troisième bri-

gade partait le même jour (7 Septembre)

pour sommer la place de Coron de se ren-

dre, ou l'attaquer si le commandant résis-

tait. Nous apprenons, aujourd'hui que

pour donner à cette sommission plus d'effi-

cacité, l'amiral de Rigny avait de suite

expédié pour la baie de Coron la frégate

l'Iphigénie et quelques autres bâtiments

français, avec ordre de s'emboîter et de

tirer sur les murs de cette ville. Il est

donc très-probable que cette forteresse,

ainsi attaquée par terre et par mer, ne rési-

stera pas long tems.

AFRIQUE.

Extrait de Correspondances anglaises.

J'en m'empresse de vous informer que le

major Laing, dont on avait précédemment

annoncé la fin tragique, a réellement péri

victime de sa courageuse persévérance,

après avoir pu néanmoins visiter la fameu-

se ville de Tombouctou. Le pacha vient

de me communiquer ces avis, d'après une

peur d'eau, soit qu'on la condense pour la réduire en liquide et faire le vid, soit qu'on en exalte la tension par la chaleur pour lui donner une pression supérieure à celle de l'atmosphère, l'auteur passe en revue les diverses inventions qui ont amené la machine à vapeur à ce degré de perfection où elle est arrivée de nos jours. Ces appareils, entièrement inconnus de nos pères, tiennent dans l'industrie un rang si élevé qu'on peut, sans craindre, d'être démis, affirmer que c'est au nombré et à la force de ces agents qu'il convient de mesurer l'importance des manufactures d'une nation. Et ces bateaux que j'ose dire, sont dans l'industrie un rang si élevé qu'on peut, sans craindre, d'être démis, affirmer que c'est au nombré et à la force de ces agents qu'il convient de mesurer l'importance des manufactures d'une nation.

Mr. Lardner, à ce sujet, écrit : “La machine à vapeur, et qu'on regardait, dans l'origine, seulement comme un moyen économique de voyager, il faut y voir aujourd'hui une cause de puissance maritime; tout l'art des constructions navales et des combats sur mer est renversé complètement depuis que la vapeur offre un moyen de marcher contre vent et marée, et de se prendre l'enemi dans toutes les directions.”

Mr. Lardner ne manque pas, en bon Anglais, de rapporter à ses compatriotes tout le mérite de la découverte de la machine à vapeur et des perfectionnements dont elle a été l'objet. “L'histoire de cette machine, dit-il, présente une série d'inventions, qui ont exigé une habileté et un art tellement exquis, que rien de semblable ne se rencontre dans les annales de l'espion humain... Tout cela est le produit de notre âge et de notre pays; ce bienfait est absolument l'œuvre du génie anglais, soutenu par les capitaines anglais.... Tout le monde civilisé en jouit, et les tribus sauvages de l'Amérique, de l'Asie et de l'Afrique, sont tôt ou tard appellées à en sentir l'influence.” Nous sommes loin de nier tout ce que la machine à vapeur doit à l'Angleterre; mais il convient de faire mieux ressortir l'importance des inventions de Pepin, d'Oliver, Evans, de Fulton, et de plusieurs autres mécaniciens.

Quoi qu'il en soit, M. Lardner, après avoir donné quelques pages à la description de la machine à vapeur de Savery, qui ne présentait de singulier que l'ascension de l'eau dans des tuyaux sans le scellage du piston, décrit la machine de Newcomen, dont le piston n'était pas activement tiré par le haut en bas, lorsque la vapeur introduite par dessous était condensée par un jet d'eau fraîche qui y produisait le vide. C'est cet appareil que M. Perier avait établi à Châlons; les imperfections des machines Newcomen et les dépenses de combustible qu'elles exigent en ont rendu l'usage impossible depuis que le célèbre Wall est venu y appeler le tribut de son génie. Cette machine, qu'on ne pouvait employer que pour manœuvrer une pompe et monter de l'eau, n'agissait que lorsque le piston de cette pompe montait; la descente se faisait sans action utile. Wall, en économisant la vapeur et le combustible, a doublé ses effets, et a rendu la machine propre à remplacer la force brute dans toutes les circonstances. Le détail de ces admirables inventions est exposé avec une clarté extrême, et il est à noter qu'il plait à rendre une éclatante justice au génie de ce mécanicien, qui s'est associé avec Bolton. La description des soupapes, des robinets, de la pompe à air, du volant, des boulloires, du régulateur, etc. est accompagnée de figures dont la netteté et la disposition rendent la conception facile.

Les machines de Hornblower, celles de Woolf et de Cartwright, à haute pression, de Lempold, de Trevithick, ainsi que les expériences de Perier, sont ensuite le sujet de l'ouvrage. L'auteur expose les progrès qu'il a employé pour changer la force de va et vient que l'appareil transmet à son piston, en un mouvement de rotation continue d'un axe armé de rames qui chassent l'eau et poussent en avant le bâtimen qui y flotte. Les bateaux à vapeur sont une des plus nobles applications de la machine, et nous regrettons que M. Lardner n'ait pas donné une plus grande étendue à la partie de son livre qui se rapporte à ce genre de constructions. En général, cet ouvrage est extrêmement recommandable par la connaissance que l'auteur a de son sujet, la clarté de ses descriptions et l'élegance des figures gravées qui en sont un ornement utile.

François.

Grande Bretagne.

Populair lectures on the steam engine, etc.

—Discours populaires sur la machine à vapeur, où l'on explique sa construction et se mode d'action d'une manière facile à comprendre, ainsi que des recherches historiques sur son invention et ses améliorations successives, par le rév. Denis Lardner, professeur de philosophie naturelle et d'astronomie à l'université de Londres, etc. secon edition. Londres, 1828; Duncan, Paternoster-Row